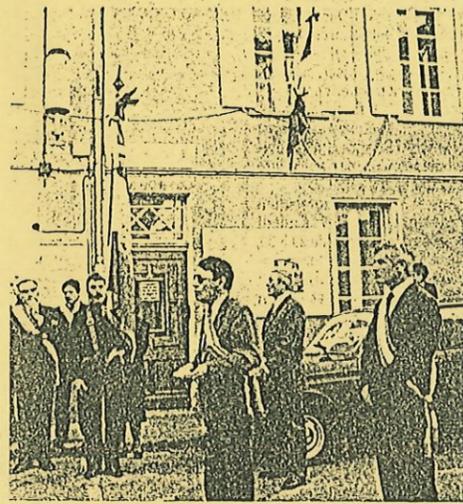


Sainte-Anastasie

Le dernier hommage à Albert Grisolle

Plus de mille personnes ont accompagné l'ancien maire du village à sa dernière demeure



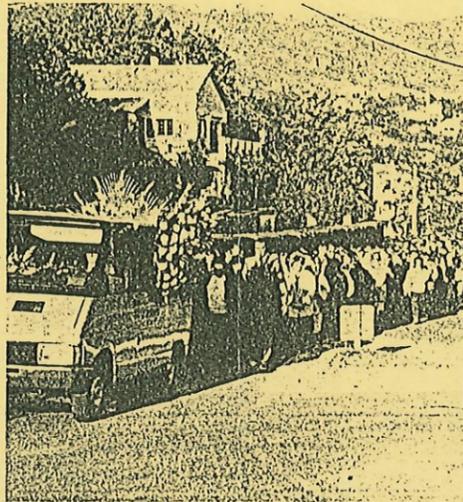
Face à la mairie, sous le drapeau en berne, l'allocution de M. Paul Meric.

Fermé dès 15 heures au domicile du défunt, place de Naple, le cortège de parents, d'élus et d'amis qui accompagnait samedi 4. Albert Grisolle à sa dernière demeure, s'est épaissi au fur et à mesure de son trajet vers le cimetière.

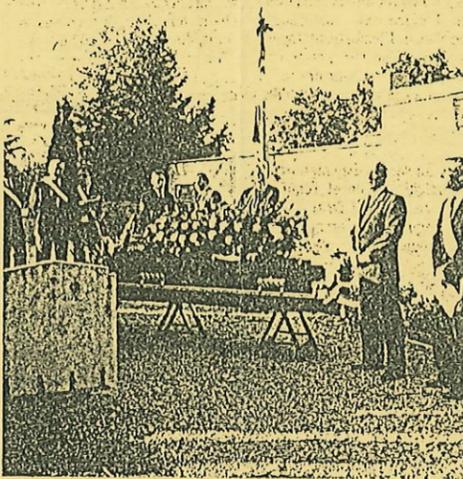
Partout dans le village, les gens s'étaient massés pour témoigner leur sympathie à la famille et rendre un dernier hommage à celui qui avait été leur maire vingt-quatre années durant, de 1965 à 1989, date à laquelle il n'avait pas souhaité se présenter au suffrage des électeurs.

« Connu et estimé de tous, Albert Grisolle était un homme gentil, peut-être un peu trop généreux. Il avait toujours le désir d'aider les autres ». C'est ce qu'a souligné M. Paul Emeric, maire de Garéoult, conseiller général du canton de La Roquebrussanne lors de son allocution, devant la mairie du village, juste en dessous du drapeau en berne.

Au cimetière face aux membres de la famille, M. Jean-Pierre Morin, actuel maire de la localité, a lui aussi prononcé l'éloge de son prédécesseur. Parlant d'un homme qui avait l'intelligence des autres et des situations difficiles, d'un homme sensible à l'injustice, plein d'humilité et de sagesse. Le premier magistrat de Sainte-Anastasie a rappelé que M. Albert Grisolle avait su conduire son



Albert Grisolle est mort jeudi à l'âge de 68 ans. Plus de mille personnes l'ont accompagné, samedi à sa dernière demeure. (Photos Marie-Joséphine ROSSI).



Au cimetière, le discours de M. Jean-Pierre Morin, maire. Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, M. Paul Emeric, maire de Garéoult, conseiller général du canton de La Roquebrussanne; MM. Philippe et Pascal, maire et premier adjoint à Rocbaron; Mmes Caulet et Vincent, respectivement maires de La Roquebrussanne et Mazaugues; M. Constant, maire de Camps-La-Source; Mme et MM. Laurent, Guenot, Dehay et Machet, adjoints au maire de Sainte-Anastasie; M. Bauchin, chef de la brigade de gendarmerie de La Roquebrussanne.

Sainte-Anastasie

Les « Anges de Saint-Quinis »

Le club de ceux qui veulent « voler » a été créé...

La cage s'est ouverte! Les « Anges de Saint-Quinis » ont pris leur envol. Une nouvelle association vient de naître dans notre commune. A l'occasion de la première assemblée du club de parapente, avec une écrasante majorité, les participants ont élu les représentants du club, baptisé : « Les Anges de Saint-Quinis ». Désormais, il est possible à tous d'apprendre à voler en demandant des renseignements au siège social, au 5, rue de la Colline, à Sainte-Anastasie, 83136. (Photo V. M.)

● Sainte-Anastasie : hommage à Ravoisier

A Sainte-Anastasie, de nombreux habitants ont pris part au cortège aux côtés des élus, des Anciens combattants, de la 1.754^e section des combattants volontaires, de la section de Flassans. Un détachement de l'E.A.A.L.A.T. du Cagnet-des-Maures a rendu les honneurs des représentants de l'école des troupes aéroportées de Pau, ont déposé une plaque sur la tombe de Christian Ravoisier, récemment décédé.



La population au rendez-vous.

Sainte-Anastasie

Football : bravo les petits Battus (1-0), les poussins ont défendu crânement leurs chances

Samedi dernier dans le cadre du plateau poussins à 7 qui se déroulait à Correns, l'équipe de Sainte-Anastasie a affronté l'Entente sportive du Bessillon, lassée première de la poule. Abordant le match avec calme et détermination, les jeunes footballeurs locaux ne sont inclinés qu'à trois minutes de la fin par un but à zéro. Ils ont reçu les félicitations des organisateurs du plateau des poussins de Correns. Bravo les petits! Dimanche l'équipe de pupilles s'est déplacée à Saint-Zacharie. Elle a confirmé l'excellent match effectué à domicile contre Trans. Les locaux ayant besoin d'une victoire ont imposé d'entrée un jeu rapide mais Sainte-Anastasie a su le maîtriser à son avantage avec calme et lucidité en remportant la victoire par deux buts à zéro. Demain samedi, les pupilles de Sainte-Anastasie recevront à 15 heures, Draguignan. Les poussins se déplaceront au Luc pour rencontrer Gonfaron. Demain, les pupilles sont à Draguignan.

Sainte-Anastasie

MARIAGE

Pupilles et poussins victorieux

Samedi l'équipe des pupilles honneur de Sainte-Anastasie qui recevait Draguignan à domicile, a remporté sa troisième victoire par 2 à 0, restant invaincue à domicile. Les deux buts ont été marqués par Marc Riette, de Besse et Wilfrid Ivars, de Tasie. Les poussins qui participaient au rassemblement de la poule C, secteur de Brignoles, continuent leur petit bonhomme de chemin en ramenant une nouvelle victoire, Tasie : 2 buts, le Luc 0.

Samedi dernier, M. Jean-Pierre Morin, maire, assisté de Mme Torentes, secrétaire, ont célébré l'union de Mme Marguerite Guisiano et de M. Louis, Eugène Creuny, les témoins Mme Morin et M. Fayot ont signé le registre de l'état civil. M. le maire dans son allocution a présenté tous les vœux aux nouveaux époux et félicité Louis Eugène Creuny, ancien combattant, médaillé militaire et chevalier de la Légion d'honneur.

RESTAURANT PIZZERIA

"LA GUINGUETTE"
MAISON COLL
SAINTE ANASTASIE
TEL. 94.866190

CIA Jean-Pierre
Artisan Carreleur
Faïence, Pierre, Rénovation
Rue Frédéric Mistral
83 136 STE ANASTASIE/ISSOLE
T.L. 94.86.74.27.

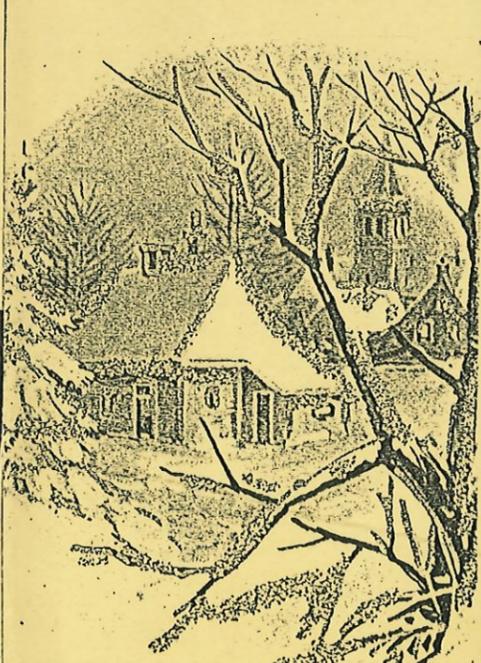


BULLETIN MUNICIPAL

N° 8 DEC.89

Joyeux Noël

Bonne et heureuse année
Joie
Bonheur
Santé



LE MOT DU MAIRE

C'était l'année du Bicentenaire, nous l'avons entendu, nous en avons parlé, nous l'avons fêté.
C'était l'année de la sécheresse, mais cela, seuls les agriculteurs l'ont vraiment remarqué.
C'était enfin l'année des incendies, mais "dieu merci" cette année, nous n'avons pas brûlé.
En somme et dans l'ensemble, ce fut une belle année, car songeons-y, tout aurait pu être pire!

Aujourd'hui, il ne s'agit plus du passé, l'année nouvelle est à notre porte avec son cortège de craintes mais aussi et surtout d'espérances.
Dans la veine révolutionnaire, 1990 est placée sous les auspices fraternels de la fête de la Fédération. Je forme le vœu pour notre village d'en respecter l'esprit, si nécessaire à toute communauté si modeste soit elle.
Soyez certains que pour cela, le Conseil Municipal ne se lassera pas d'être à vos côtés, pour chacun de vous et pour vous tous.
Mais avant cela, en cette période de fête et de joie pour beaucoup songeons à ceux d'entre nous qui souffrent de la solitude, de la maladie, du chômage ou de bien d'autres maux; à eux tous souhaitons une année meilleure, une année qui leur offre ce dont durement, ils sont privés.
Certes cette année, comme les autres, ne sera pas l'année des miracles, mais qu'il nous soit permis d'espérer toujours plus de réussite pour notre pays, notre département et notre village.

Nous ferons, le moment venu, le bilan de notre travail, de nos succès et hélas peut-être aussi de nos échecs. Aujourd'hui, je voudrais plus simplement au nom de tous les élus et du personnel municipal, vous adresser mes vœux très sincères de santé, de bonheur et de réussite pour cette année nouvelle que traditionnellement, nous chargeons de tous nos espoirs.

BONNE ANNEE.
Jean-Pierre MORIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1989

ETAIENT PRESENTS : MM. CORBIER, ABELLO, DEHAYE, CUENOT, REMY, RAYNAUD, LALANDEC, TOSELLO, BROSSAUD, MACHET, FORISSIER, ISTRIA, MMES BOCCQUET, LAURENT.

Sous la Présidence de M. Jean-Pierre MORIN, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Adhésion au P.I.D.A.F.
2. Adhésion à l'O.P.D.E.T.
3. Désignation des délégués au sein du SIVOM du Pays Brignolais
4. Indemnité Receveur Municipal
5. Autorisation spéciale de crédit
6. Projet de renforcement du réseau
7. Demande d'ouverture d'une pharmacie
8. Acquisitions foncière, Hameau de Naple
9. Salle Polyvalente

1. ADHESION AU P.I.D.A.F.

Il est décidé d'adhérer dans le cadre du SIVOM du Pays Brignolais, au P.I.D.A.F. (Plan Intercommunal D'Aménagement Forestier)

2. ADHESION A L'O.P.D.E.T.

Il est décidé d'adhérer dans le cadre du même syndicat à l'O.P.D.E.T. (Opération Programmée du Développement Economique et Touristique)

3. DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU S.I.V.O.M. DU PAYS BRIGNOLAIS.

Le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein du S.I.V.O.M. du Pays Brignolais : Titulaires : M. Jean-Pierre MORIN et Michel CUENOT ; Suppléants : Mme Marie LAURENT et M. Lucien REMY.

4. INDEMNITE RECEVEUR MUNICIPAL.

Le Maire demande au Conseil Municipal d'attribuer au receveur Municipal l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor. L'indemnité de conseil d'un montant de 2590 F pour l'année 1989 est attribuée.

5. AUTORISATION SPECIALE DE CREDIT.

Le Maire propose au Conseil un transfert de crédits d'investissement nécessaires à la réfection du court de tennis des Négatisses.

Il convient en effet de dégager des crédits spécifiques à cette opération par prélèvement sur des crédits affectés au programme "salle polyvalente".

Proposition adoptée pour un montant de 118 600 F. Il est rappelé que cette opération est entièrement financée par une subvention exceptionnelle "hors quota" attribuée par le Conseil Général du VAR.

6. PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE.

Compte tenu des insuffisances actuelles du réseau d'eau potable desservant les quartiers de Candy, Belleuve, Les Bréguières... il y a lieu de prévoir le passage en haute pression de ce secteur.

Le projet estimatif de ces travaux s'élève à 251 835 F T.T.C.

Le financement prévu est le suivant : autofinancement 101 835 F ; emprunt Conseil Général (5 %) 100 000 F ; subvention Conseil Général sur programme 50 000 F

7. DEMANDE D'OUVERTURE D'UNE PHARMACIE.

Suite à la demande formulée par Madame DANL, d'ouvrir une officine pharmaceutique à STE ANASTASIE, le Maire propose l'adoption d'une délibération appuyant cette démarche.

Le Conseil Municipal en approuve le texte en formant le vœu de voir les intérêts du village et de ses habitants pris en considération.

Il appelle l'attention des autorités compétentes pour qu'une décision soit prise en ce sens et vienne accompagner les efforts conjugués d'autres partenaires.

8. ACQUISITIONS FONCIERE HAMEAU DE NAPLE.

(Place de Naple)

Le Conseil émet le vœu d'acquiescer diverses parcelles de petites contenance disséminées au Hameau de Naple. M. CUENOT propose d'adresser aux différents propriétaires une demande de cession gratuite à la commune.

9. SALLE POLYVALENTE.

Le Conseil est informé des dernières propositions de l'expert désigné par le Tribunal de Commerce de TOLLON.

La charpente de la grande salle devait être entièrement démontée et remplacée. Cette proposition allant dans le sens des souhaits maintes fois exprimés par la commune, le Conseil exprime le vœu de voir cette proposition retenue par le Tribunal.

Selon la meilleure hypothèse, et compte tenu des travaux importants à réaliser, la salle polyvalente ne devrait pas être achevée avant l'été prochain.

L'ensemble des propositions est adopté à l'unanimité.

LE TERRAIN DE FOOT-BALL

La commune a réalisé en 1987 un stade de football aux Négatisses. Ce terrain s'étant par la suite avéré inutilisable, nous avons dû, en 1989, et en accord avec les dirigeants du club, y entreprendre des travaux d'amélioration et d'entretien relativement coûteux (apport de terre végétale, semence, arrosage intensif, roulage etc...).

Ces travaux, compte tenu d'un usage modéré, ne porteront leurs fruits que dans un environ un an.

Aujourd'hui, quelques jeunes, dont certains étrangers au village, souhaiteraient utiliser ce stade en dehors de toute règle de responsabilité associative, ce qui est incompatible avec ce que nous venons d'exposer.

Nous rappelons que le terrain du Pré de la Font se prête parfaitement à ce type d'activité récréative. Nous venons d'ailleurs d'y installer une cage de but de football.

Chacun doit savoir que les installations sportives communales nécessitent des frais d'entretien importants.

Elles appartiennent au domaine privé de la commune et ne peuvent être assimilées à des "terrains vagues". S'il en allait autrement, la commune ne serait plus en mesure d'en assurer l'entretien dans les conditions actuelles.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Peut-être ne connaissez-vous pas encore le **CENTRE INTERMINISTRIEL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DE MARSEILLE (C.I.R.A.) ?**

Il est possible de regrouper derrière un numéro de téléphone unique le 91.26.25.25. quinze administrations et services publics parmi les plus importants pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

CENTRE INTERMINISTRIEL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DE MARSEILLE

C.I.R.A. 91.26.25.25.

Directeur : M. Francis MEYNIER

Secrétariat : Mme Maryse MARRAS

Accueil-Orientation : M. Hervé BERNARD et M. ROLAND TRUC

INFORMATEURS SPECIALISES

POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES ET FISCALES

Concurrence-consommation : M. Jacky DELLIC

Commerce-Artisanat : M. Pierre GAVALDAN

Fiscalité : Mme Françoise ROBERT

Fiscalité : M. Jean-Pierre HERFELD

Fiscalité : M. Gérard PAOLI

POUR LES QUESTIONS DE REGLEMENTATION

Police : M. Jean-Paul BERTRAND

Justice : Melle Jacqueline HENRIEY

Intérieur : Mme Josiane GILBERT

Collectiv. Territoriales : Mme Brigitte VALLES-GOBBERT

POUR LES QUESTIONS SOCIALES, LA FORMATION, L'EDUCATION

Sécurité Sociale : M. Roger ALLIONE

Allocations Familiales : Mme Monique ARTIGAS

Affaires Sociales-Santé : Mme Simone BARTOUILLET

Travail-Emploi : Mme Martine MICHELET

Travail-Emploi : M. Jean-Michel MANIQUAIRE

Education Nationale : Melle Gisèle COLOMBO

POUR LES QUESTIONS RELEVANT DE MINISTERES TECHNIQUES

Equipement-Logement-Urbanisme : Melle Aleth LAPOSTOLLE

Equipement-Logement-Urbanisme : Melle Nicole POULAIN

Agriculture-Forêt : Melle Chantal VALLET

Postes-Télécommunications : Melle Claire-Lise PLANTIER

MARIAGES

Le Maire a célébré l'union de Mme Marguerite GIUSTIANO et de M. Eugène RELIGNY, ancien combattant, Médaille Militaire Chevalier de la Légion d'Honneur.



NAISSANCES

UXOTTI Eric Daniel Franck né le 2 novembre 1989, domicilié au Quartier Vallon de Trumian.

Les jumeaux : DIGNE Gaëtan Bernard)
et DIGNE Alexandre Alain) nés le 24 novembre 1989
domiciliés Rue Victor Hugo.

LA COMMUNE ET... LA VIE ASSOCIATIVE

Encore sans grands moyens, mais avec une foi et un dévouement exemplaires, des organisateurs et entraîneurs tous bénévoles, soutenus par quelques parents et supporters, font de notre village un lieu où, certainement plus qu'ailleurs, il est possible de faire quelque chose, à condition toutefois de le vouloir et de s'engager dans un cadre associatif participatif.

Cette vie associative à STE ANASTASIE est en ce sens, un élément déterminant de notre avenir ici et peu de personnes en nient aujourd'hui le caractère social, éducatif et pourrions nous dire prophylactique.

Ceci dit, quel est le rôle et la responsabilité de la commune sur un tel sujet ?

Tout d'abord, participer à la définition d'une véritable politique communale de la jeunesse et de la vie associative.

Aujourd'hui cette politique existe et ne nécessite que d'être énoncée. Elle est en effet le résultat d'une relation permanente et amicale entre tous les responsables représentatifs du mouvement associatif et les élus.

Quels en sont les principes ?

Tout d'abord, le soutien aux organismes porteurs d'une indiscutable volonté socio-éducative, culturelle ou sportive et fidèles à l'esprit de la loi de 1901 sur les associations à caractère non lucratif.

Cette aide qui est un devoir pour la collectivité peut revêtir plusieurs formes et comporter évidemment des limites.

1. Mise à la disposition des associations d'installations particulières dans un cadre libre ou contractuel.

2. Prestations de services en matériel et en main d'oeuvre non spécifique, selon un programme préétabli et précis.

3. Octroi de subventions de fonctionnement correspondant à des frais réels d'organisation ou de petit équipement, présentés dans un budget prévisionnel.

4. Enfin favoriser les entreprises et les projets responsables de tous ceux qui s'engagent et agissent dans ce cadre ainsi défini.

Cette politique est simple, claire, elle se fixe des objectifs compatibles avec la liberté de choix de associations et les moyens limités de la commune. Elle s'écarte assez résolument et sauf cas d'espèce, de toute tendance plus dirigiste ou élitiste.

Ces quelques bases constituent actuellement la définition consensuelle de notre action. Loin des théories quelquefois nébuleuses, cette option est solidement ancrée dans la réalité du village, selon laquelle les pressions s'exercent de l'intérieur.

Enfin, la création maintenant prochaine et à laquelle nous nous étions engagés, d'une commission Extra Municipale concrétisera et approfondira un dialogue encore informel ; elle permettra à tous ceux qui se doivent déjà et à d'autres qui souhaiteront les rejoindre de s'exprimer prioritairement et souvent d'être entendus.

—RESTAURANT BAR—

"LES AMIS"

Rue Notre Dame

Tel. 94.867580

Graci à la coumprensien douu Coursèou unicipaou, aquèsto rubrico sèrà douado à vouastro cououissenço, si vous agrado, chascué mès dins lou bulètin unicipaou. Sèrà réservèdo à la vido de nouastra coumino. évèn d'ideios, sèran braxés de nous lèi faire sachèr.

A la casso ei pignèns

Èmè la sècanesso loungasso qu'avem agut si ouu pas dire que lei pilnès vous fan la gambeto quouno arroullan pèr orto. Lei coucouinos ? passo que t'ai vist, ei frauzis ? n'en ai vist à péno un. Leis ouvillètos ? abli plus cé qu'èr. Siam pas nèissuts èmè la crèspino qu'est an.

Pasmèns, quououqueis uns qué saboun lei nous ti nabailoun dé rouges, quououquei pissacans, e pas cou dé grisets. Unousamènt qu'uno bouano pluèio èr vendou ouu bouan moumènt : as qué dé mètre lou nas ouu nas ouu souu, lèn durbin leis uis, é sian ségurs qué n'èn ouiras manjan, bèssai, un'assièto.

A la casso ei pilnès focu pas faire coumo quelei qué passoun lei pins ouu rastèou é, quouno an cussat, an fa mai de maou qu'Attila.

Focu dèstapax d'aisè-d'aisè la moufo, leis quillos qué cuèrboun lei pignèns, lei nabailàn proupramènt èm'un coutèou èr lèissant la racino èr tèrro. Puei, èmèter tout coumo èro. Ensin vouastré radou sèra toujour ouastré é, l'an qué vèn, vouastrei pignès sèran mai aqui. vous èspèran.

èsumé : La sécheresse n'a pas permis la pousse des champignons. Toutefois on peut trouver des grisets en cherchant bien. Mais n'allez pas tout détruire en ratissant les pieds. Vous serez bien contents de les retrouver l'an prochain, vos champignons.

R. JACOLOT-BENESTAN et P. REVOL

LE TERRAIN DE FOOT-BALL

La commune a réalisé en 1987 un stade de football aux Négulisses. Ce terrain s'étant par la suite avéré inutilisable, nous avons du, en 1989, et en accord avec les dirigeants du club, y entreprendre des travaux d'amélioration et d'entretien relativement coûteux (apport de terre végétale, semence, arrosage intensif, roulage etc...).

Ces travaux, compte tenu d'un usage modéré, ne porteront leurs fruits que dans un environ un an.

Aujourd'hui, quelques jeunes, dont certains étrangers au village, souhaiteraient utiliser ce stade en dehors de toute règle de responsabilité associative, ce qui est incompatible avec ce que nous venons d'exposer.

Nous rappelons que le terrain du Pré de la Font se prête parfaitement à ce type d'activité récréative. Nous venons d'ailleurs d'y installer une cage de but de football.

Chacun doit savoir que les installations sportives communales nécessitent des frais d'entretien importants.

Elles appartiennent au domaine privé de la commune et ne peuvent être assimilées à des "terrains vagues". S'il en allait autrement, la commune ne serait plus en mesure d'en assurer l'entretien dans les conditions actuelles.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé que les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 30 décembre prochain. Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 1990 peuvent se faire inscrire en mairie

HOMMAGE A CHRISTIAN RAVOISIER

De nombreux habitants de STE ANASTASIE se sont rendus sur la tombe de Monsieur Christian RAVOISIER, ancien Adjoint au Maire, à l'occasion de la Commémoration de l'Armistice.

La délégation des élus était précédée de Monsieur Léon DASSONVILLE, Président de la 1754 ième section des Médailleurs Militaires.

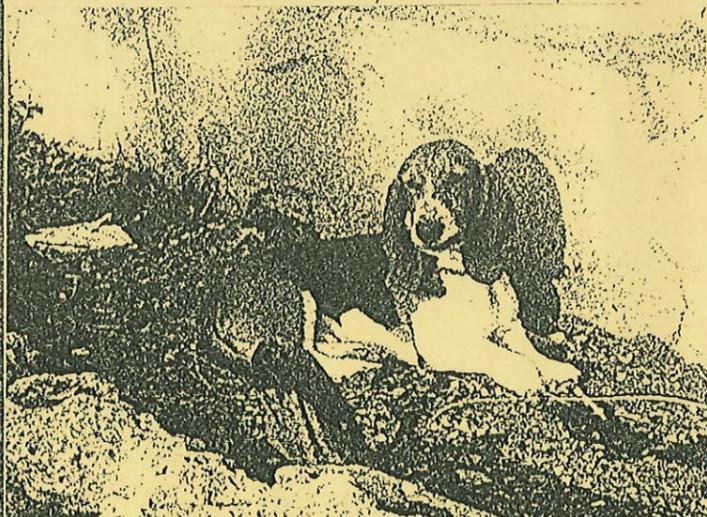
Un détachement de l'EALAT du CANNET DES MAURES a rendu les honneurs.

Les représentants de l'école des Troupes Aéroportées de PALL ont déposé une plaque sur la tombe de notre ami récemment décédé.



APPOLON LE FUGUEUR

Digne de figurer au Livre des Records, APOLLON dit POLO, de race Basset Arlésien, le chien le plus vadrouilleur du village est à son actif titulaire de plus de 50 contraventions pour "vagabondage". Connu de tous les habitants du centre, sa popularité lui permet de trouver refuge où il le veut, au gré de ses fantaisies, tantôt à la Meissonnière, tantôt au Bar des Amis, ou place de La Gare. Sans véritable maître, il s'est imposé à la population, insensible à la vue d'un képi verbalisateur, il continue à mener cahin caha sa petite vie indépendante.



PRET RENOVATION DE L'HABITAT

Le Conseil Général accorde des prêts d'un montant de 10 000 F pour la rénovation de l'habitat aux conditions suivantes :

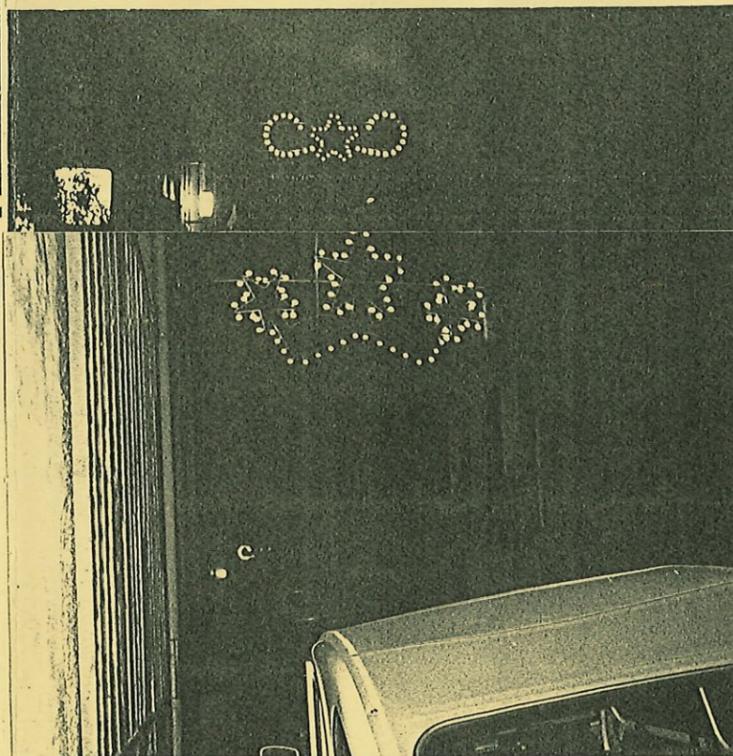
- plafond de ressources compris entre 5000 et 15 000 F par couple + 2000 F par enfant à charge, - taux 6 %, - durée 5 ans, - remboursement 196 F 83 par mois, - assurance vie obligatoire (210 F), - conditions de recevabilité : résider depuis plus de 5 ans dans le VAR ; le logement doit être la résidence principale et être construit depuis plus de 10 ans ; être titulaire d'un compte à la caisse d'épargne ; être de nationalité française.

Autre prêt : ce prêt n'est pas cumulable avec un autre prêt consenti par le Comité Départemental d'Aide à la Construction.

Pour la constitution du dossier, s'adresser au secrétariat de la mairie.

LE VILLAGE ILLUMINE

A l'occasion des fêtes de fin d'année la municipalité a décidé de marquer ces réjouissances en faisant installer des motifs lumineux en divers points du centre de la commune. Ces illuminations, quoique modestes, contribueront sans nul doute à agrémenter les fêtes de Noël et du jour de l'an à STE ANASTASIE.



INCENDIES ET DEBROUSSAILLEMENT

Dans 3 mois il sera trop tard.

En effet, l'incinération des végétaux n'est autorisée que jusqu'au 15 mars 1990.

N'oubliez pas que le débroussaillage, est obligatoire, de votre habitation jusqu'à au moins 50 mètres alentours (y compris si nécessaire jusque sur la propriété voisine, après accord du propriétaire).

Après cette date, la commune sera dans l'obligation de faire procéder à vos frais au débroussaillage par broyage (entreprise spécialisée).

Voir notre bulletin n°6 du mois d'octobre.



Beaucoup d'habitants de notre région déplorent de ne pouvoir recevoir l'ensemble des programmes télévisés et en particulier la 5.

Notre Député a rencontré à ce sujet les responsables de la 5 afin d'étudier les possibilités techniques d'une meilleure réception dans le VAR.

Selon une réponse de la T.D.F. une solution pourrait être envisagée après concertation, avec la participation financière des collectivités locales.

Dans un premier temps, dans quelques mois, la 5 escompte l'ouverture de deux émetteurs : le premier émetteur à PIGNANS, Notre Dame des Arges, touchant 33 000 habitants et celui de ST MAXIMIN, station de La Loube, touchant 18 000 habitants.

Gageons que STE ANASTASIE soit balayée par ces futures ondes hertziennes.

LOTO COMITE DES FETES

Le traditionnel loto de fin d'année organisé par le comité des fêtes a bénéficié d'un plein succès.

La salle du Bar des Amis a pu difficilement contenir la totalité des participants. Douze quintes, quatre cantons pleins et un super lot étaient l'enjeu de cette soirée. Le super lot, un mini four rotissoire, a été gagné par Séverine BODELET. Ce n'est que tard dans la soirée que les participants, heureux de leur soirée, se sont séparés.

Rendez-vous a été pris pour le samedi 16 décembre pour le loto organisé par la section foot-ball à l'école maternelle et le samedi 23 décembre un loto organisé par le Bar des Amis.



CAMPING CARAVANING

La Vidaresse ★★★NN
LOCATION DE CARAVANES

D. 15 - La Vidaresse - 83136 Ste-ANASTASIE-sur-ISSOLE
Tél. 94.86.71.90

SECTION FOOT BALL

POUSSINS Poule C, secteur de BRIGNOLES, Poule de brassage.
(en fonction du classement de cette poule de brassage un 2° tableau de rencontres sera établi à partir du 6 janvier par le district du VAR).

16/12 Stade de GONFARON : GAREOULT 2 X STE ANASTASIE
06/01 Stade du LUC : LE LUC 2 X STE ANASTASIE

Fin de la Poule de brassage le 6 janvier 1990.

PUPILLES Honneur, Poule A.

16/12 Stade de LA MOTTE : LA MOTTE X STE ANASTASIE
07/01 Stade de STE ANASTASIE : STE ANASTASIE X MONTAURoux
14/01 Stade de BARJOLS : BARJOLS X STE ANASTASIE
21/01 Stade de LA CELLE : LA CELLE X STE ANASTASIE
04/02 Stade de STE ANASTASIE : STE ANASTASIE X RIANS
11/02 Stade de STE ANASTASIE : STE ANASTASIE X BRIGNOLES

VACANCES SCOLAIRES DU MOIS DE FEVRIER 1990 :
DU 14/02 AU 25/02.

04/03 Stade de TRANS : TRANS X STE ANASTASIE

La Poule Finale Poussins et la 2° Partie des rencontres du CHAMPIONNAT PUPILLES paraîtront dans le FOOT BALL INFOS N°3 du mois de février.

Plateau **POUSSINS A 7**, Poule C, secteur de BRIGNOLES.
Rencontre du samedi 18 novembre 1989.
Lieu : stade municipal de STE ANASTASIE.



LOISIRS (ENFANTS ET ADULTES)

LOISIRS (Enfants et Adultes)

Pour résoudre tous vos problèmes de loisirs :

Enfants : Séjours d'été en colonie de vacances ; séjours d'hiver (neige) ; vacances de Pâques.

Adultes : Voyages organisés en France et à l'étranger ; séjours de courte durée organisés sur demande etc...

S'adresser en mairie de préférence le jeudi de 10 h à 12 h.

PEINTURE MICHEL TORRENTE

QUARTIER CANDY
ROUTE DE NAPLE

04.867776

ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS

L'Assemblée Générale s'est tenue lundi 27 novembre à 18 h 30 dans une salle du sympathique restaurant "Lou Bartavello" de GAREOULT.

A l'ordre du jour :

- Compte-rendu des activités de 1989
- Compte-rendu financier
- Perspectives 1990
- Renouvellement du bureau.

Vingt quatre adhérents participaient à cette réunion, sur les trente qui composent le groupe.

Après un tour d'horizon, très positif, sur les activités de 1989, y compris sur le voyage de fin d'année (3 jours), la découverte de la Vallée des Merveilles (avec projection de diapositives à l'appui), le bureau fut ainsi composé pour 1990 :

- Présidente : Marie LAURENT de STE ANASTASIE
- Vice Présidente : Guy ROLLIER de GAREOULT
- Trésorier : Olivier SOCCOL de FORCALQUETRET
- Commissaire aux comptes : Roger MERLIER de FORCALQUETRET

Selon la coutume, l'Assemblée Générale fut suivie d'un repas, dans une ambiance joyeuse et très amicale. Les randonnées de 1990 seront abordées "de pied ferme" ! Dorénavant et déjà, on forme des projets, notamment celui de terminer l'année sportive par une expédition de 4-5 jours à travers le Queiras. Avis aux amateurs !

Pour tout renseignement concernant le fonctionnement du groupe, téléphonez à l'un des numéros suivants :

- 94.86.72.35. (Mairie de STE ANASTASIE/ISSOLE)
- 94.86.74.23. (Madame LAURENT, Présidente)
- 94.04.87.06. (Nicole GUEGAN, Secrétaire)



PLATRIER TRADITIONNEL
TOUS TRAVAUX INTERIEUR

DANIEL TOSELLO

31 RUE NOTRE DAME
83.136 Ste ANASTASIE
TEL. 94.866184



SEANCES DE CONCILIATION

Les prochaines séances de conciliation de M. MORAND, Conciliateur Judiciaire, auront lieu le lundi 15 janvier 1990 à la mairie LA ROQUEBRUSSANNE de 15h à 17h.

Pour tous renseignements et en cas d'urgence téléphonez à M. Henri MORAND au 94.78.35.34.

PETITES ANNONCES

~~A louer maison centre village STE ANASTASIE, 3p. cuis. S de B. terrasse jardin. loyer mens. 2000F. Pél. ex. ciés. TL. HR.91.44.92.31.~~

Mairie STE ANASTASIE recherche T.U.C. hommes et femmes s'adresser à la mairie : TL. 94.86.72.35.

Vends "tout l'univers" 21 vol. 900F. Encyclopédie des sciences et techniques (bordas) 20 vol. 900F. TL. 94.86.74.23.

Villa 75m² habitables + terrasse+garage sur terrain 1200m² entièrement clos et arboré. 520 000F. Frais réduits. TL. 94.86.71.20.

Chambre moderne. État neuf. 2 sommiers 70 à lattes, relaxables têtes et pieds + matelas simons + chevets. armoires 4 portes avec glaces. penderie et rangement 4 000F. TL. 94.86.71.20.

A l'initiative de nos sympathiques et ingénieux boulangers Monsieur et Madame Léonard GRIMALDI, le concours de la meilleure pompe à huile a obtenu un grand succès. Une quinzaine de boulangers venus des quatre coins du VAR, ont participé à cette épreuve en présence d'un jury composé de Madame BRUN RAIMU, Présidente, Madame BRAUSSAIS et Monsieur LANDRIAU.

Chaque concurrent ayant rivalisé de génie pour parfumer cette "brioche des pauvres" le jury a eu beaucoup de mal à sélectionner le vainqueur.

C'est à la suite de plusieurs dégustations qu'il a pris sa décision en fonction de la saveur et de la présentation de chaque pompe à huile.

Le 1er prix est attribué à M. Maurice LUNINO, boulanger à BRIGNOLES ; le 2ème prix à M. Patrick SIMON, amateur à FLASSANS ; 3ème prix M. Michel BERGOGNE, boulanger à FLASSANS.

Une coupe (prix spécial) offerte par la municipalité de STE ANASTASIE à M. PINO, pâtissier au VAL ; prix spécial du jury au titre de l'authenticité de la pompe à huile à M. Max MONTIER de DRAGLIGNAN.

L'éclat de ce concours était rehaussé par la présence de M. le Maire de STE ANASTASIE ainsi que d'un groupe folklorique de danseuses en costume provençal.

La Municipalité tient à remercier M. et Mme GRIMALDI d'avoir relancé une tradition ancestrale chère à nos anciens et perpétrée chaque année à l'occasion des fêtes de Noël.

Il est à noter que M. et Mme GRIMALDI offrent chaque année à chacune des 300 familles de STE ANASTASIE une délicieuse pompe à huile. C'est ce pas-là le plus beau geste de réhabilitation de nos traditions provençales.



ASSEMBLEE DE LA SECTION CYCLOTOURISME DU 02/12/89

REELECTION DU BUREAU

Président : Michel FORISSIER ; Vice Président et Secrétaire Alain MARQUES DE CARVALLO ; Trésorier : Jean Max LAURET ; Trésorier Adjoint : Jean LAURENT.

Aujourd'hui notre section compte quinze adeptes et la section a doublé son effectif en 3 mois. Fervents de la petite reine, n'hésitez pas, venez nous rejoindre, bonne humeur et camaraderie sont au rendez-vous tous les dimanches matin, départ à 9 heures devant la mairie.

Pour tous renseignements : Michel FORISSIER,